FRC 2.14584 14584

CONVENTION NATIONALE.

Case FRC 11757

COMPTE RENDU

PAR GENEVOIS,

Député du département de l'Isère ;

De l'emploi des sommes qu'il a dépensées pendant sa mission dans les départemens de la Meurthe et de la Moselle.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

RECETTE.

1°. SOMME reçue au bureau des mandats, lors de mon départ..... 5,000 liv.

2°. Valeur en différens mandats

que j'ai tirés sur les receveurs des districts de Nancy & de Metz;

SAVOIR:

A Nancy:

Mandat au citoyen Pargon, aubergiste	1,212		
Au citoyen Barbier, imprimeur, mandat de.....	395		
Au citoyen Détendre, sellier, mandat de.....	57	15	s.
A Metz:			
Mandat au citoyen Chevalier, aubergiste, de	1,875		
Mandat au citoyen Antoine, imprimeur, de	346	15	3 d.
Total de la recette...	8,886 l.	10	s. 3 d.

DÉPENSE.

ARTICLE PREMIER.

Dépense faite en voyage, tant pour frais de poste, que

CHICAGO

pour nourriture, rhabillage de voiture & de harnois.

1°. Voyage de Paris à Nancy.....	600 l.	15 s.	1,980 15 s.
2°. Voyage de Nancy à Metz, y compris la dépense du séjour à Salins-Libre & à Dieuze.....	317	10	
3°. Voyage de Metz à Paris.....	1,062	10	

Nota. Lors de mon retour, les chevaux de poste étoient payés quatre livres, & pendant la moitié de la route nous avons été obligés d'en avoir cinq à la voiture.

Article II.

Dépense faite à Nancy pendant un séjour de 24 jours pour nourriture, logement, chauffage, lumière, &c.		
1°. Payé au citoyen Pargon, aubergiste, en un mandat sur le receveur du district.	1,212 l.	1,335 l.
2°. La somme de 123 l. en plusieurs articles de dépenses accessoires, suivant les mémoires & quittances, remis au bureau des mandats.....	123	

De l'autre part . . . 1335 l.

3°. Au citoyen Détendre, sellier, en un mandat sur le receveur du district..... 57 l. 15 s.

4°. Au citoyen Barbier, imprimeur, en un mandat sur le receveur du district... 395

} 1,787 l. 15 l.

ARTICLE III.

Dépense faite à Metz pendant un séjour de vingt-quatre jours, pour nourriture, logement, lumière, frais de bureau, &c.

1°. Au citoyen Chevalier, aubergiste, en un mandat sur le receveur du district.. 1875 l.

2°. Au citoyen Antoine, imprimeur, en un mandat sur le receveur du district.. 346 15 3 d.

3°. Pour frais de musique le jour de l'anniversaire du supplice de Capet, & lors de la séance publique pour l'épuration : plus, pour encre, cire, plumes, & pour quelques charités faites à des indigens, soit à Metz, soit à Nancy, suivant le mémoire du secrétaire 147 10

} 2369 l. 5 s. 3 d.

ARTICLE IV.

Traitement & salaire du secrétaire & du courrier que j'ai employés pendant ma mission.

1°. J'ai payé au secrétaire, suivant sa quittance, une somme de 750 livres (1)... 750 liv.

2°. J'ai payé au courrier, pour son salaire, une somme de 300 livres, y compris 84 livres 10 sous pour le remboursement de plusieurs articles de menues dépenses, par lui avancés pendant le voyage 300

} 1050 liv.

Récapitulation des articles de dépenses.

Art. Ier	1980 liv.	15 s.	
Art. II.....	1787	15	
Art. III.....	2369	5	3 d.
Art. IV.....	1050		
Total...	7187 liv.	15 s.	3 d.

(1) Le secrétaire qui m'a accompagné dans ma mission, est père de famille; il étoit employé au comité de sûreté générale: je lui ai accordé un traitement égal à celui dont il jouissoit au comité.

La recette étoit de.....	8886 liv.	10 s.	3 d.
La dépense est de.....	7187	15	3
Balance...	1698 liv.	15 s.	

Le 26 pluviôse, j'ai remis au bureau des mandats la somme de 1698 livres 15 sous, formant l'excédant de la recette sur la dépense, & un cahier contenant treize pièces formant le littéré du compte.

Le 12 du même mois, j'avois remis à la direction des voitures de la République la berline qui m'avoit servi pendant ma mission.

L. B. GENEVOIS.

Teneur de la quittance du secrétaire-commis du bureau des mandats.

Je soussigné, secrétaire-commis de la Convention nationale au bureau des mandats, reconnois avoir reçu, au nom des représentans du peuple membres du comité des inspecteurs du palais national, du citoyen Genevois, représentant du peuple dans les départemens de la Meurthe & de la Moselle, la somme de 1698 livres 15 sous, restant de celle prise pour les frais de cette mission.

Paris, le 26 pluviôse, l'an 3^e^ de la République.

Signé, PETITVIENET.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Du 19 Pluviôse, l'an III.